

**GL2S PATRIMOINE**

**Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)**

**Forme sociale : Société anonyme (SA)**

**Siège social : 3 Rue du Pas de la Mule – 75004 PARIS**

**PARIS 792 334 070**

**RAPPORT ANNUEL AU 30 DECEMBRE 2022**

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Cabinet Jacques Potdevin et Associés (JPA)**

Représenté par Monsieur Robert PASCAL  
7 rue Galilée 75116 PARIS

**SOCIETE DE GESTION**

**MCA FINANCE**

48C, boulevard du Maréchal Foch 49100 ANGERS

**GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF ET DE VALORISATION PAR  
DÉLÉGATION**

**CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT**

4, rue Gaillon 75002 PARIS

**ETABLISSEMENT DEPOSITAIRE**

**CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)**

6 avenue de Provence 75009 Paris

## INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

La SICAV a pour objectif la recherche d'une surperformance par rapport à son indicateur de référence constitué de 50% Morningstar Eurozone 1-5 Yr Core Bond GR EUR + 50% CAC 40 NR, sur la durée de placement recommandée.

L'indicateur est retenu sur les cours de clôture, exprimé en euro, coupons ou dividendes réinvestis.

Le fonds est géré activement. Le gérant pourra ou non investir dans les titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière. La stratégie de gestion utilise le principe de la diversification des investissements entre les différentes classes d'actifs en fonction des anticipations du gérant.

La politique de gestion est déterminée au moyen d'une analyse fondamentale de la conjoncture, des différents secteurs d'activité et des anticipations d'évolution de taux, sans privilégier un secteur d'activité ou une zone géographique déterminée.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

La SICAV s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

de 0% à 60% sur les marchés d'actions de toutes zones géographiques, y compris de pays émergents et de toutes tailles de capitalisation, de tous les secteurs, dont :

- de 0% à 10% aux marchés des actions de petite capitalisation (<150 millions d'euros).
- de 0% à 10% aux marchés des actions de pays émergents.

-de 0% à 20% aux marchés des actions liées à l'or et matières premières

de 40% à 100% en instruments de taux (y compris monétaires) d'émetteurs de toutes zones géographiques hors pays émergents, souverains, du secteur public et privé de toutes notations dont :

- de 0% à 100% en instruments de taux spéculatifs de notation inférieure à BBB- et supérieure ou égale à B- selon l'analyse de la société de gestion,
- de 0 à 10% en instruments de taux de notation inférieure à B- selon la société de gestion.

La fourchette de sensibilité de la partie obligataire est comprise entre 0 et 7.

de 0% à 20% sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations selon la société de gestion, d'émetteurs internationaux, de toutes zones géographiques hors pays émergents, de tous secteurs économiques, dont les actions sous-jacentes pourront être de toute taille de capitalisation.

de 0% à 100% au risque de change sur les devises hors euro.

La SICAV est investie :

- en actions, en titres de créance et instruments du marché monétaire.
- jusqu'à 50% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger dont

jusqu'à 30% de son actif net en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger, autres que ceux relevant du 1° de l'article R.214-32-42 du Code Monétaire et Financier, remplissant les conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R. 214-13.

Elle peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme fermes ou optionnels, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers et des titres intégrant des dérivés simples ou complexes, dans un but tant de couverture que d'exposition des risques d'action, de taux, et de couverture du risque de change.
- emprunts d'espèces, dépôts.

## **ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 décembre 2022 - Quitus aux administrateurs,
2. Examen et approbation des comptes annuels - Affectation des sommes distribuables
3. Rapport spécial du commissaire aux comptes
4. Pouvoirs

# RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE DU 21 AVRIL 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire, conformément aux textes légaux et réglementaires et aux statuts sociaux, pour vous rendre compte d'une part, de l'activité de votre société au cours de l'exercice écoulé et vous demander d'approuver les comptes 30 décembre 2022.

## I. COMPTE RENDU D'ACTIVITE

### 1. Politique de Gestion

- Commentaire de gestion

	Année 2022	<b>SICAV GL2S PATRIMOINE</b> Allocation Equilibrée EUR
VL	1 349,72 €	
Actif net	7,02 M€	

COMMENTAIRE DE GESTION (Période sous revue : 31 décembre 2021/ 30 décembre 2022)

La performance de l'année 2022 fait ressortir un recul net de tous frais de **- 8,82 %**. Elle ressort en retrait de sa référence (-7,43%) ainsi que de sa performance cible (-7,13%) qui tient compte des expositions effectivement constatées.

#### ► Poche TAUX :

**Allocation « Obligations » : +16,9 points** (70,0 % du portefeuille dont 1,9% de Structurés).

Principaux mouvements : Achats 1 Structuré Autocall, ETF LYXOR GOV€ 5-7Y, FCP MCA GESTOBLIG, BFCM EUAMDB10+0,10 PERP, 6EME SENS IMMOBILIER 4% 2025, FAURECIA 2,625% 2025, EUROFINS 2,125% 2024, EUROFINS TV PERP Call 04/2023, RCI BANQUE 0,50% 2023, DUFY 2,5% 2024, ILIAD 1,50% 2024.

Sorties 4 Structurés Autocall, FCP CM-AM CREDIT LOW DURATION, CASINO 1,865% 2022, CAPELLI 6,25% 2022.

**CONTRIBUTIONS LES PLUS POSITIVES** : Structuré TOTAL 4,1% 2024 (+8,6% / +0,10), CV CLARANOVA 5% 2023 (+5,9% / +0,08), Structuré ENGIE 4,2% 2024 (+4,6% / +0,08), LANDEV1 7% 2024 (+3,8% / +0,08), Titre Participatif ST-GOBAIN (+3,3% / +0,05).

**CONTRIBUTIONS LES PLUS NEGATIVES** : Titre Participatif RENAULT (-23,8% / -0,58), RALLYE 4,371% 2032 (-93,2% / -0,52), FCP MCA GTD (-9,7% / -0,48), ROTHSCHILD TEC10+0,35 PERP (-21,8% / -0,38), Structuré UNIBAIL 4,7% 2024 (-29,4% / -0,35).

**Allocation « Monétaire » : -8,0 points** (2,4 % du portefeuille).

► **Poche ACTIONS :**

**Allocation « Actions » : -8,9 points** (27,5 % du portefeuille)

Principaux mouvements : Achats ACCOR, AIRBUS, FCP MCA ENTREPRENDRE PME, VIVENDI, CHARGEURS, FCP MCA GLOBAL MARKETS, STELLANTIS, AIR LIQUIDE, LVMH. Ventes totales MICHELIN, UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD, SAINT-GOBAIN, SANOFI.

**CONTRIBUTIONS LES PLUS POSITIVES :** TOTALENERGIES (+21,2% / +0,64), AIRBUS (+5,3% / +0,19), SANOFI (+5,2% / +0,07), REALITES (+15,7% / +0,07).

**CONTRIBUTIONS LES PLUS NEGATIVES :** FCP MCA ENTREPRENDRE PME (-16,7% / -1,13), CAP GEMINI (-24,0% / -0,67), VIVENDI (-17,4% / -0,52), CHARGEURS (-38,1% / -0,52).

Contribution positive du MONEP à hauteur de +0,82 point.

*Proportion d'OPC MCA FINANCE détenus en portefeuille : 19,34 %*

**Perspectives 2023 :** ► **TAUX :** Les pressions inflationnistes consécutives du COVID (pénurie de main-d'œuvre et tensions sur les chaînes de production) n'ont fait que croître au cours de l'année 2022 eu égard à l'envolée des prix de l'énergie engendrées par la guerre Russo-Ukrainienne. Dans ce contexte, les Banques Centrales, longtemps figées dans leur vision « d'inflation temporaire », ont dû revoir leur politique monétaire en procédant à des hausses de taux directeurs dont l'ampleur semblait inconcevable il y a encore un an. Le constat de l'évolution annuelle des taux de marché est tout aussi impressionnant : l'Euribor 3 mois est passé de -0,58% à +2,13% et l'OAT 10 ans de +0,43% à +3,12% !!!

Evidemment, les conséquences ont été terribles sur les marchés obligataires : le FTSE MTS GOV 1-3 ans a perdu -5,18%, le 3-5 ans -10,03% et le 5-7 ans -14,06%. La qualité des notations, hiérarchisant le risque lié à l'émetteur, fait ressortir un classement de performances contre-intuitif, les titres Investment Grade (la meilleure qualité) reculant nettement plus que les High Yield : en moyenne les obligations € AA ont perdu -16,0%, les A -14,6%, les BBB -15,3% comparées à -11,2% pour les BB et -11,7% pour les B.

Pour 2023, la persistance des pressions inflationnistes poussera les Banques Centrales à de nouvelles remontées de taux, au moins au cours du 1<sup>er</sup> semestre, et ce d'autant plus qu'emploi et croissance font, pour l'instant, preuve de solidité. Par contre, on peut raisonnablement espérer que le 2<sup>nd</sup> semestre sera celui de l'accalmie, sans hausses de taux supplémentaires des Banques Centrales, laissant la place à une potentielle politique monétaire plus accommodante mais vraisemblablement pas avant 2024 ...

Vu les hausses additionnelles qu'imposeront les Banques Centrales, la partie de la courbe des taux inférieure à 2 ans devrait encore se tendre. Rappelons que fin 2022 la courbe était la suivante : 2,13% pour l'Euribor 3 mois, 2,91% pour l'OAT à 2 ans, 2,89% à 5 ans et 3,12% à 10 ans. Sur la partie longue, tout dépendra de l'inflation. On peut imaginer, selon les indicateurs que l'on retient, que le pic est proche ou même dépassé d'où un risque de tension limité. Dans le cadre d'une gestion obligataire raisonnable, le segment 2-3 ans, en offrant autour de 3,00%, nous semble suffisamment rémunérateur pour patienter et observer l'évolution de la conjoncture. En cas de net affaiblissement de la croissance, et à plus forte raison de récession, il sera temps de reprendre de la duration.

► **ACTIONS :** L'année dernière nous annonçons une année 2022 délicate étant données les pressions inflationnistes induites par le variant Omicron. Evidemment, nous n'avions pas anticipé une guerre en Europe ! Et l'invasion de l'Ukraine par la Russie a provoqué une envolée des prix de l'énergie,

amplifiant très sensiblement l'inflation. En réaction, les Banques Centrales ont dû sévèrement durcir leur politique monétaire (hausse des taux directeurs). Les performances des marchés actions ont subi cet environnement néfaste et enregistré de nets reculs : -7,37% pour le CAC40 NR, -11,74% pour l'€STOXX 50, -12,90% pour le STOXX 600, -19,44% pour le S&P500, -19,46% pour le MSCI World \$ et -33,10% pour le NASDAQ.

En 2023, le niveau persistant d'inflation, bien au-delà de ce qui est tolérable pour les Banques Centrales, entraînera nécessairement de nouvelles remontées de taux. L'objectif est clair : faire sensiblement ralentir la machine économique, les Banques Centrales étant même prêtes à accepter un passage en récession et une remontée du chômage ! Cet impact voulu sur la croissance touchera évidemment les résultats d'entreprises. De plus, jusqu'alors, pour bon nombre d'entreprises l'inflation n'a pas été problématique, étant même parfois positive (publications montrant une amélioration des marges à la faveur de hausses de prix anticipant celles des coûts !). Les prochains mois seront plus douloureux. Or, la valorisation actuelle des marchés n'intègre que marginalement de mauvaises surprises sur les publications trimestrielles à venir. Par ailleurs, il faut intégrer que les Banques Centrales vont aussi retirer des liquidités du marché. N'oublions pas que ces dernières ont été le carburant du moteur de la hausse des marchés actions des années précédentes.

Dans ce contexte, on peut s'attendre à des marchés actions volatiles au cours du 1<sup>er</sup> semestre. D'un point de vue sectoriel, on peut penser que les valeurs bancaires pourront tirer profit de cette conjoncture. La remontée des marchés actions concernera d'abord les grosses capitalisations et finira par les petites valeurs. Géographiquement, on peut se demander si les Etats-Unis ne sont pas plus à risque par rapport à l'Europe en cas de ralentissement ... L'opportunité pourrait venir de la Chine. Le pays est certes en difficultés puisque sa croissance 2022 pourrait, pour la première fois depuis 40 ans, être inférieure à celle du Monde, mais on peut logiquement espérer un rebond au cours de l'année. Dès lors, les dynamiques de croissance Chine/Europe se croiseraient et permettraient une surperformance des actions chinoises.



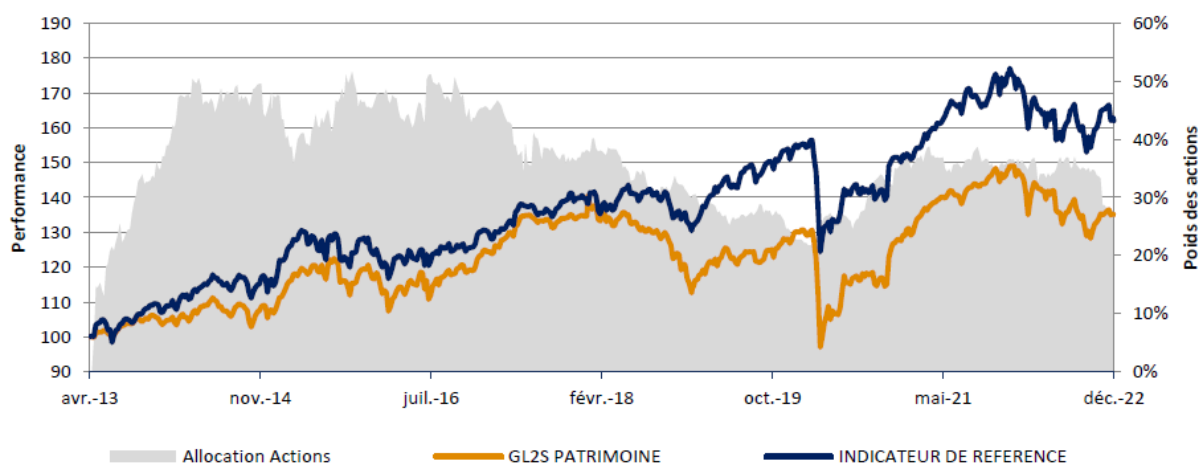
## Performances et statistiques

	2022	1 an	3 ans	5 ans
<b>Fonds</b>	-8,82%	-8,82%	+3,78%	+0,16%
<i>Perf. annualisée</i>			+1,24%	+0,03%
<b>Indicateur</b>	-7,43%	-7,43%	+3,92%	+16,13%
<i>Perf. annualisée</i>			+1,29%	+3,04%

- 50% CAC40 NR + 50% MORNINGSTAR EUROZONE 1-5Y CORE BOND GR depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.
- Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



### EVOLUTION GL2S PATRIMOINE DEPUIS SA CREATION



## Evaluation du risque

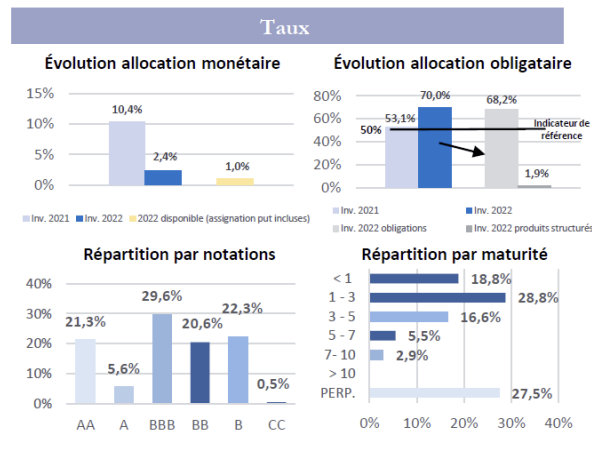
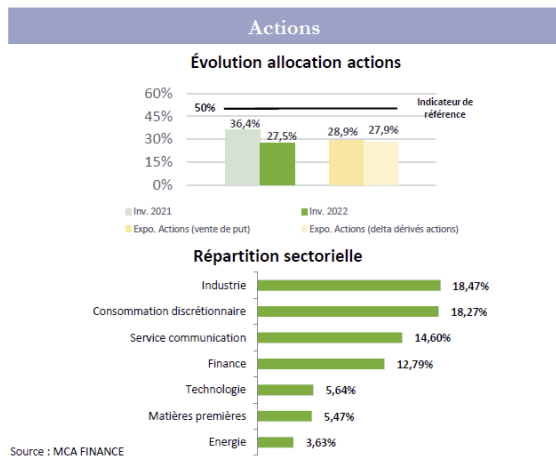
	GL2S PATRIMOINE			INDICATEUR DE REFERENCE		
	1 an	3 ans	5 ans	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité fonds	10,7%	14,0%	12,2%	12,4%	12,5%	10,8%
Max Drawdown	-14,0%	-25,9%	-31,0%	-9,2%	-20,5%	-20,5%
Tracking Error	4,3%	5,3%	5,6%			
Ratio de Sharpe	-0,82	0,27	0,01			
Ratio d'information	-0,32	-0,03	-2,83			
Bêta	0,83	1,04	1,01			
Délai de recouvrement	51	54	180			

Source : MCA FINANCE

*Max Drawdown* : perte maximale historique  
*Tracking Error* : volatilité de la différence des rentabilités du fonds et de l'indice  
*Ratio de Sharpe* : surplus de rendement sur un placement sans risque pour 1% de risque pris  
*Ratio d'information* : performance relative dégagée par le fonds pour chaque point de volatilité consenti par rapport à son indicateur de référence  
*Bêta* : sensibilité de la performance du fonds face aux fluctuations de la performance de son indicateur de référence  
*Délai de recouvrement* : nombre de périodes nécessaire pour récupérer des pertes subies lors de la perte maximale historique sur la période

## Principaux mouvements

Achats	Renforcements	Allègements	Ventes	Top 5 positions	
ACCOR	LVMH	TOTALENERGIES	MICHELIN	MCA GESTOBLIG	8,55%
6 <sup>e</sup> SENS IM. 4% 2025	MCA ENTREP. PME	UNIVERSAL MUSIC	SANOFI	MCA GTD	4,97%
EUROFINS TV PERP	GROUPAMA 6,375% PERP		CAPELLI 6,25% 2022	GROUPAMA TV PERP	4,51%
DUFREY 2,5% 2024	LA MONDIALE 5,05% PERP		CASINO G 1,865% 2022	MCA ENTREPRENDRE	4,38%
FAURECIA 2,625% 2025	GROUPAMA AXIOM LEG.		CMAM CREDIT LOW DUR.	LYX. EUR GOV. 5-7Y	3,98%
ILIAD 1,50% 2024			PS ENGIE 4,20% 2024		
LYX. EUR GOV. 5-7Y			PS TOTAL 2,05% 2024		
RCI BQ 0,50% 2023			PS BOUYGUES 2,65% 2026	<b>Poids top 10 : 39,12%</b>	
MCA GESTOBLIG			PS BNP 2,50% 2026		



### Performances et contributions

Performances et contribution par classe d'actifs année 2022			
GL2S	Indices	Diff.	Contrib.
-0,36%	-0,01%	-0,35%	-0,01%
-5,42%	-7,49%	+2,07%	-3,89%
-5,69%	-	-	-
-2,49%	-	-	-
-10,79%	-7,37%	-3,42%	-4,80%
Options sur actions			+0,86%
Frais de gestion/recherche			-0,98%
<b>Performance GL2S PATRIMOINE 2022</b>			<b>-8,82%</b>

Comparaison performance année 2022		
GL2S PATRIMOINE	Alloc. * Perf. Indices	Diff.
-8,82%	-7,13%	-1,70%

Comparaison performance année 2022		
GL2S PATRIMOINE	Perf. Indic. de réf.	Diff.
-8,82%	-7,43%	-1,39%

Contributeurs annuels à la performance TAUX					
Négatifs	Perf.	Cont.	Positifs	Perf.	Cont.
RENAULT TPA	-23,8%	-0,58%	PS TOTAL 2,05% 2024	+8,6%	+0,10%
RALLYE 4,371% 2032	-93,2%	-0,52%	CB CLARANOVA 5% 2023	+5,9%	+0,08%
MCA GTD	-9,7%	-0,48%	PS ENGIE 4,20% 2024	+4,6%	+0,08%

Contributeurs annuels à la performance ACTIONS					
Négatifs	Perf.	Cont.	Positifs	Perf.	Cont.
MCA ENTREPRENDRE PME	-16,7%	-1,13%	TOTALENERGIES	+21,2%	+0,64%
CAPGEMINI	-24,0%	-0,67%	AIRBUS	+5,3%	+0,19%
VIVENDI	-17,4%	-0,52%	SANOFI	+5,2%	+0,07%

Source : MCA FINANCE

## 2. *Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables - SFDR / Taxonomie*

La stratégie du **FIA GL2S PATRIMOINE** est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement UE 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». Il n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à son indicateur de référence, indicateur de marché. De plus, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

### **3. Résultat de l'exercice**

L'actif net au 30/12/2022 était de 7 022 895,97€ contre 7 754 054,11€ au 31/12/2021.

Aux mêmes dates, la valeur liquidative de l'action s'établissait à 1 349,72€, contre 1 480,33€.

### **4. Frais d'intermédiation**

Conformément au règlement général de l'AMF, article 321-122, nous vous informons que les Frais de Transactions facturés au fonds en 2022 se décomposent en Frais d'Intermédiation pour 15% se répartissant à hauteur de 90% pour CM-CICS MARKET SOLUTIONS (2,970.97 EUR, soit 0.04% de l'AUM moyen) et de 10% pour les tiers négociateurs (345.40 EUR, soit 0.00% de l'AUM moyen) et en Commissions de Mouvement pour 85% se répartissant à hauteur de 10% pour CM-CICS MARKET SOLUTIONS (1,769.12 EUR, soit 0.02% de l'AUM moyen) et de 90% pour la société de gestion MCA FINANCE (16,616.71 EUR, soit 0.23% de l'AUM moyen). Le budget Recherche pour l'année 2022 s'est élevé à 2,739.35 EUR (0.04% de l'AUM moyen).

### **5. Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Nous vous informons que notre politique de droit de vote et d'engagement actionnarial est disponible en ligne sur le site internet de la société de gestion et à son siège social. Vous trouverez également le compte-rendu de celle-ci.

### **6. Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

En sa qualité de société de gestion, MCA FINANCE sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPC. MCA FINANCE utilise les services d'une table de négociation externe (CIC « table buy side » ou « TBS »). MCA FINANCE a défini une politique de sélection et d'évaluation de ses intermédiaires selon un certain nombre de critères dont vous pouvez retrouver la version actualisée sur le site internet [www.mcafinance.fr](http://www.mcafinance.fr).

### **7. Politique de rémunération**

Conformément à la Directive 2011/61/UE et l'article 319-10 du RG AMF, la société de gestion a mis en place une politique de rémunération pour les catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion ou des FIA. Ces catégories de personnel comprennent les gérants, les membres de la direction générale, les preneurs de risques, les personnes exerçant une fonction de contrôle, les personnes qui ont le pouvoir d'exercer une influence sur les salariés, et tous les salariés recevant une rémunération totale se situant dans la même tranche de rémunération que les preneurs de risques et la direction générale.

La politique de rémunération est conforme et favorise une gestion des risques saine et efficace et ne favorise pas une prise de risque incompatible avec les profils de risque de la société de gestion et ne gêne pas l'obligation de la société de gestion d'agir dans l'intérêt supérieur des OPC.

La politique de rémunération de la société de gestion a été conçue pour promouvoir la bonne gestion des risques et décourager une prise de risque qui dépasserait le niveau de risque qu'elle peut tolérer, en tenant compte des profils d'investissement des fonds gérés et en mettant en place des mesures permettant d'éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération est revue annuellement. La politique de rémunération de la société de gestion, décrivant la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion. Un résumé est disponible sur le site internet: [www.mcafinance.fr](http://www.mcafinance.fr).

### **8. Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

<b>Effet de levier</b>	<b>en montant</b>	<b>en % de l'actif net</b>
Mesure du risque global : méthode de l'engagement	7,141,772.64 EUR	101,69%
Levier Brut AIFM	6,953,137.01 EUR	99,01%

### **9. Information relative au traitement des actifs non liquides**

Les actifs listés ci-dessous ont fait l'objet d'un traitement spécial en raison de leur nature non liquide :  
GR. YNERGIE 7% 01/2026 [FR0014001NR9] : 0.23% de l'Actif Net

### **10. Evènements intervenus au cours de la période**

- 01/01/2022 Caractéristiques de gestion : Remplacement de l'indice FTSE MTS EMU GOV BOND 5-7 ans par Morningstar Eurozone 1-5 Yr Core Bond GR EUR
- 10/06/2022 Caractéristiques de gestion : Ajout d'un paragraphe relatif au Règlement (UE) 2020/852 sur la Taxonomie. Le fonds ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental

## **II. AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

Le montant des sommes distribuables afférentes au résultat de l'exercice, composé du résultat net de l'exercice de 138 734,18€ et du compte de régularisation des revenus de l'exercice de -642,63€, et du report à nouveau de l'exercice précédent de 869 511,79€ s'élève à 1 007 603,34€. Conformément aux statuts, nous vous proposons d'affecter ces sommes comme suit :

- Capitalisation pour un montant de 164 123,15€.
- Report pour un montant de 843 480,19€.

Il est rappelé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Le montant des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes de l'exercice s'élève à 45 633,90€. Nous vous proposons d'affecter ces sommes comme suit :

- Report pour un montant de 45 633,90€.

Il est rappelé qu'il n'y pas eu de distributions des sommes afférentes aux plus-values nettes au cours des trois derniers exercices.

## **III. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

Conformément aux dispositions de l'ordonnance 2017-1162 du 12 juillet 2017, du décret 2017-1174 du 18 juillet 2017 et de l'article L. 225-37 du code de commerce, nous vous communiquons les informations ci-après :

### **1. Délégations accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital**

Sans objet.

**2. Conventions soumises à autorisation préalable du conseil d'administration**

Aucune convention intervenant, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, n'a été signée avec la SICAV.

**3. Compte rendu des rémunérations et avantages versés à chaque mandataire (article L. 225-37-3)**

Néant.

**4. Montant des rémunérations et des avantages de toutes nature versés par les sociétés contrôlées à chaque mandataire (article L. 225-37-3)**

Sans objet.

**5. Modalités d'exercice de la Direction générale prévues**

Aucun changement n'est intervenu. La Direction générale de la SICAV continue d'être assurée par le Président du conseil d'administration.

Le Conseil d'administration

## **TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

## BILAN ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts et instruments financiers</b>	<b>6 854 960,13</b>	<b>7 072 214,59</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>1 526 987,02</b>	<b>2 202 062,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 526 987,02	2 202 062,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>3 541 780,81</b>	<b>3 628 014,85</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	3 541 780,81	3 392 388,61
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	235 626,24
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Parts d'organismes de placement collectif</b>	<b>1 786 192,30</b>	<b>1 236 062,74</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 786 192,30	1 236 062,74
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>6 075,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	6 075,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>12 421,57</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres	12 421,57	0,00
<b>Comptes financiers</b>	<b>176 213,87</b>	<b>729 857,48</b>
<b>Liquidités</b>	<b>176 213,87</b>	<b>729 857,48</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>7 043 595,57</b>	<b>7 802 072,07</b>

**BILAN PASSIF**

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	5 969 658,73	6 391 180,36
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	-167 784,91	240 381,30
<b>Report à nouveau (a)</b>	869 511,79	839 927,01
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	213 418,81	-146 380,61
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	138 091,55	428 946,05
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>7 022 895,97</b>	<b>7 754 054,11</b>
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
<b>Instruments financiers</b>	<b>2 100,00</b>	<b>26 615,00</b>
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>2 100,00</b>	<b>26 615,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 100,00	26 615,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	<b>18 599,60</b>	<b>21 402,96</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>18 599,60</b>	<b>21 402,96</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Concours bancaires courants</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Emprunts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total du passif</b>	<b>7 043 595,57</b>	<b>7 802 072,07</b>

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice



## HORS-BILAN

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Actions et assimilés		
ML1XH2C00005 ML1/0322/CALL/130. MICHELIN	0,00	115 896,60
Total Actions et assimilés	0,00	115 896,60
Total Options	0,00	115 896,60
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	115 896,60
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>115 896,60</b>
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Actions et assimilés		
AS1XF3P00003 AS1/0123/PUT /23. ALSTHOM RGPT	22 911,28	0,00
EA1XF3P00003 EA1/0123/PUT /104. EADS	9 578,68	0,00
CA1XM2C00005 CA1/0622/CALL/17. CARREFOUR	0,00	49 281,30
CA1XM2P00004 CA1/0622/PUT /16. CARREFOUR	0,00	64 500,53
Total Actions et assimilés	32 489,96	113 781,83
Total Options	32 489,96	113 781,83
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	32 489,96	113 781,83
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Autres opérations</b>	<b>32 489,96</b>	<b>113 781,83</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	58 586,18	268 555,58
Produits sur obligations et valeurs assimilées	154 658,03	242 178,32
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>213 244,21</b>	<b>510 733,90</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 346,89	2 777,00
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 346,89</b>	<b>2 777,00</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>211 897,32</b>	<b>507 956,90</b>
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	73 163,14	77 287,50
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>138 734,18</b>	<b>430 669,40</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-642,63	-1 723,35
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>138 091,55</b>	<b>428 946,05</b>

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

### **1. Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

### **2. Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

### **3. Affectation des sommes distribuables**

Part D :

Pour les revenus : capitalisation et/ou distribution annuelle et/ou report

Pour les plus ou moins-values : capitalisat° et/ou distribut° et/ou report à nouv.

### **4. Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

#### **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
D	FR0011404433	1,2 % TTC taux maximum	Actif net

#### **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
D	FR0011404433	2 % TTC maximum de l'actif net

#### **Commission de surperformance**

**Part FR0011404433 D**

néant

## Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

## Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Société de gestion (1) (90%) Dépositaire (2)(10%) Actions, warrants, obligations convertibles, droits 0,50% TTC maximum (dont 0,05% maximum pour le dépositaire (2)) Obligations 0,42% TTC maximum (dont 0,042% maximum pour le dépositaire (2)) Eurex – Monep Options : 1,75% (7 € TTC minimum)	(1)	(2)	
Société de gestion (1) (0%) Dépositaire (2)(100%) Titres négociables à court terme : 55 € TTC maximum S/R OPC : 40 € TTC maximum Futures : 1,50€ TTC /lot Prélèvement sur chaque transaction			

## 5. Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

### **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

### **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

### **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

### **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

### **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

### **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

### **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### **Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
  - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
  - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
  - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

### **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

### **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

#### **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

#### **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

#### **6. Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

#### **7. Description des garanties reçues ou données**

**Garantie reçue :**

Néant

**Garantie donnée :**

Néant

Informations complémentaires

Les frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FIA, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.



## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>7 754 054,11</b>	<b>6 799 319,29</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	28 345,17	21 108,96
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-77 004,21	-77 082,31
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	301 760,45	128 596,48
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-123 115,99	-285 108,92
Plus-values réalisées sur contrats financiers	82 219,00	155 980,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-19 395,00	-107 530,00
Frais de transaction	-26 744,24	-39 131,94
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-1 043 072,50	743 356,15
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-179 048,11</i>	<i>864 024,39</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>864 024,39</i>	<i>120 668,24</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	7 115,00	-16 123,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 350,00</i>	<i>-5 765,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-5 765,00</i>	<i>10 358,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	138 734,18	430 669,40
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>7 022 895,97</b>	<b>7 754 054,11</b>

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	1 826 245,08	26,00
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé	57 431,79	0,82
Obligations convertibles négo. sur un marché régl. ou assimilé	85 800,00	1,22
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	130 847,00	1,86
Titres participatifs	298 223,00	4,25
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	1 143 233,94	16,28
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>3 541 780,81</b>	<b>50,43</b>
<b>Titres de créances</b>		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Operations contractuelles a l'achat</b>		
<b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Cessions</b>		
<b>TOTAL Cessions</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Operations contractuelles a la vente</b>		
<b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS BILAN</b>		
<b>Opérations de couverture</b>		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres opérations</b>		
Actions et assimilés	32 489,96	0,46
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>32 489,96</b>	<b>0,46</b>





**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	<b>30/12/2022</b>
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

	<b>30/12/2022</b>
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

	<b>ISIN</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>30/12/2022</b>
Actions			<b>0,00</b>
Obligations			<b>0,00</b>
TCN			<b>0,00</b>
OPC			<b>1 358 405,00</b>
	FR0007004171	MCA GESTOBLIG FCP	600 406,00
	FR0010231936	MCA GTD C FCP 3DEC	348 716,50
	FR0011668011	MCA ENTR.PME C 3D	307 635,00
	FR0013106705	MCA GLOB.MKTS C 3D	101 647,50
Contrats financiers			<b>0,00</b>
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>1 358 405,00</b>

**TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

<b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b>						
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>	<b>Crédits d'impôt totaux</b>	<b>Crédits d'impôt unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b>				
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b>	<b>30/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	869 511,79	839 927,01
Résultat	138 091,55	428 946,05
<b>Total</b>	<b>1 007 603,34</b>	<b>1 268 873,06</b>

	<b>30/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
<b>D1 PART DIST D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	843 480,19	875 368,79
Capitalisation	164 123,15	393 504,27
<b>Total</b>	<b>1 007 603,34</b>	<b>1 268 873,06</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	5 203,217	5 238,048
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-167 784,91	240 381,30
Plus et moins-values nettes de l'exercice	213 418,81	-146 380,61
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>45 633,90</b>	<b>94 000,69</b>

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
<b>D1 PART DIST D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	45 633,90	-168 879,45
Capitalisation	0,00	262 880,14
<b>Total</b>	<b>45 633,90</b>	<b>94 000,69</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	5 203,217	5 238,048
Distribution unitaire	0,00	0,00



**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/12/2018	D1 PART DIST D	7 018 267,14	6 115,823	1 147,55	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	D1 PART DIST D	7 725 109,42	5 939,847	1 300,55	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	D1 PART DIST D	6 799 319,29	5 277,284	1 288,41	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2021	D1 PART DIST D	7 754 054,11	5 238,048	1 480,33	0,00	0,00	0,00	125,31
30/12/2022	D1 PART DIST D	7 022 895,97	5 203,217	1 349,72	0,00	0,00	0,00	31,54

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

	<b>En quantité</b>	<b>En montant</b>
D1 PART DIST D		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	21,000000	28 345,17
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-55,831000	-77 004,21
Solde net des Souscriptions / Rachats	-34,831000	-48 659,04
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	5 203,217000	

## COMMISSIONS

	<b>En montant</b>
D1 PART DIST D	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

**FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC**

	<b>30/12/2022</b>
FR0011404433 D1 PART DIST D	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	1,01
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	73 163,14
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

## CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
Créances	SRD et règlements différés	12 421,57
<b>Total des créances</b>		<b>12 421,57</b>
Dettes	Frais de gestion	17 892,19
Dettes	frais de negociation	707,41
<b>Total des dettes</b>		<b>18 599,60</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>-6 178,03</b>

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
<b>PORTEFEUILLE</b>	<b>6 854 960,13</b>	<b>97,60</b>
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	1 526 987,02	21,74
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	3 541 780,81	50,43
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	1 786 192,30	25,43
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
<b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
<b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>12 421,57</b>	<b>0,18</b>
<b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>-18 599,60</b>	<b>-0,26</b>
<b>CONTRATS FINANCIERS</b>	<b>-2 100,00</b>	<b>-0,03</b>
OPTIONS	-2 100,00	-0,03
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
<b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>	<b>176 213,87</b>	<b>2,51</b>
DISPONIBILITES	176 213,87	2,51
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
<b>ACTIF NET</b>	<b>7 022 895,97</b>	<b>100,00</b>

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées</b>						<b>1 526 987,02</b>	<b>21,74</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>1 526 987,02</b>	<b>21,74</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)</b>						<b>1 522 487,02</b>	<b>21,68</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>1 298 026,02</b>	<b>18,48</b>
FR0000120073 AIR LIQUIDE			EUR	800		105 920,00	1,51
FR0000120271 TOTALENERGIES SE			EUR	1 200		70 380,00	1,00
FR0000120404 ACCOR			EUR	3 250		75 887,50	1,08
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON			EUR	260		176 774,00	2,52
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC			EUR	800		104 576,00	1,49
FR0000125338 CAPGEMINI			EUR	700		109 165,00	1,55
FR0000125486 VINCI			EUR	800		74 632,00	1,06
FR0000127771 VIVENDI			EUR	18 500		164 909,00	2,35
FR0000130692 CHARGEURS			EUR	4 069		57 291,52	0,82
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A			EUR	2 900		154 425,00	2,20
FR0004034072 XILAM ANIMATION			EUR	1 400		47 950,00	0,68
FR0010220475 ALSTOM REGROUPT			EUR	1 900		43 358,00	0,62
FR0011476928 FNAC DARTY			EUR	700		24 108,00	0,34
FR00140039U7 TRANSITION PF			EUR	9 000		88 650,00	1,26
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>						<b>224 461,00</b>	<b>3,20</b>
NL0000235190 AIRBUS			EUR	700		77 714,00	1,11
NL00150001Q9 STELLANTIS			EUR	5 800		76 966,00	1,10
NL0015000IY2 UNIVERSAL MUSIC GROUP			EUR	3 100		69 781,00	0,99
<b>TOTAL Bons de Souscriptions négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>4 500,00</b>	<b>0,06</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>4 500,00</b>	<b>0,06</b>
FR0014003AC4 TRANSITION BSA 21			EUR	9 000		4 500,00	0,06
<b>TOTAL Obligations &amp; Valeurs assimilées</b>						<b>3 541 780,81</b>	<b>50,44</b>
<b>TOTAL Obligations &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>3 541 780,81</b>	<b>50,44</b>
<b>TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>1 826 245,08</b>	<b>26,01</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>1 309 385,79</b>	<b>18,64</b>
FR0013071644 RESIDE ET.INV.4,50%16-180225	18/02/2016	18/02/2025	EUR	1	5,00	100 525,34	1,43

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0013201597 RCI BANQ 0,5%16-150923 EMTN	15/09/2016	15/09/2023	EUR	80	0,50	78 753,64	1,12
FR0013257557 RALLYE 4,371%17-280232 EMTN	23/05/2017	28/02/2032	EUR	2		2 942,00	0,04
FR0013287273 ILIAD 1,5%17-141024	12/10/2017	14/10/2024	EUR	1	1,50	95 531,99	1,36
FR0013298890 TIKEHAU CAPITAL 3%17-271123	27/11/2017	27/11/2023	EUR	2	3,00	198 844,66	2,83
FR0013299500 BIRD 6%17-301123	28/11/2017	30/11/2023	EUR	7	6,00	68 176,53	0,97
FR0013301066 AKUO ENERGY 4,25%17-081223	08/12/2017	08/12/2023	EUR	155	4,25	151 594,25	2,16
FR0013424934 BD BIRD AM 140624	14/06/2019	13/06/2024	EUR	4	5,25	37 764,15	0,54
FR0014001NR9 CALAF 7%28012021	28/01/2021	28/01/2026	EUR	30	7,00	16 161,45	0,23
FR0014002W77 EMERAUDEV 6%21-120426	12/04/2021	12/04/2026	EUR	50	6,00	49 060,00	0,70
FR0014004BV0 FONCIERE DES ASSOCIES 300626	28/06/2021	30/06/2026	EUR	91	5,00	88 781,10	1,26
FR0014004QF1 PRIAMS 4,9%21-260726	26/07/2021	26/07/2026	EUR	51	4,90	49 559,15	0,71
FR0014005SR9 LAGARDERE 1,75%21-071027	07/10/2021	07/10/2027	EUR	1	1,75	93 306,71	1,33
FR0014008BU3 6E.SENS.IMMO. 4PCT22 15022025	15/02/2022	15/02/2025	EUR	9	4,00	85 046,14	1,21
XS1590066624 LOXAM 4,25%17-150424	04/04/2017	15/04/2024	EUR	100	4,25	101 790,14	1,45
XS1785467751 FAURECIA 2,625%18-150625	08/03/2018	15/06/2025	EUR	100	2,625	91 548,54	1,30
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>						<b>99 440,41</b>	<b>1,42</b>
FR0011574540 TECHNIP 3,15%13-161023	16/10/2013	16/10/2023	EUR	1	3,15	99 440,41	1,42
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>						<b>339 035,99</b>	<b>4,83</b>
FR00140058D3 LANDEV1 7%21-200324	20/09/2021	20/03/2024	EUR	150	7,00	148 410,00	2,11
XS1651444140 EUROFINS SCIENTIFI 2,125%17-24	25/07/2017	25/07/2024	EUR	60	2,125	59 399,38	0,85
XS2230261336 HLD EUROPE 3,85%20-230926	23/09/2020	23/09/2026	EUR	1	3,85	94 090,83	1,34
XS2360856517 HLD EUROPE 3,85%21-160727	16/07/2021	16/07/2027	EUR	40	3,85	37 135,78	0,53
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>						<b>78 382,89</b>	<b>1,12</b>
XS1699848914 DUFY ONE 2,5%17-151024	24/10/2017	15/10/2024	EUR	80	2,50	78 382,89	1,12
<b>TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>57 431,79</b>	<b>0,82</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>57 431,79</b>	<b>0,82</b>
XS0179060974 AXA TV03 PERPETUEL EMTN S.13	17/10/2003	31/12/2050	EUR	70		57 431,79	0,82
<b>TOTAL Obligations convertibles négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>85 800,00</b>	<b>1,22</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>85 800,00</b>	<b>1,22</b>
FR0013342425 CLARANOVA ORNANE 01072023	19/06/2018	01/07/2023	EUR	78 000	5,00	85 800,00	1,22
<b>TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>130 847,00</b>	<b>1,86</b>



Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>						<b>66 456,00</b>	<b>0,94</b>
FR00140076D5 MOR STAN & CO TV21-26 IDX	17/12/2021	14/12/2026	EUR	80		66 456,00	0,94
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>						<b>64 391,00</b>	<b>0,92</b>
FR0013413820 BNP PARIBAS ISS TV19-24 IDX	16/04/2019	16/04/2024	EUR	190		64 391,00	0,92
<b>TOTAL Titres participatifs</b>						<b>298 223,00</b>	<b>4,25</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>298 223,00</b>	<b>4,25</b>
FR0000140014 RENAULT TPA 83-84	03/10/1983	31/12/2050	EUR	350		94 703,00	1,35
FR0000140030 SAINT-GOBAIN TPA 83 TR.1	16/05/1983	31/12/2050	EUR	430		55 900,00	0,80
FR0000140063 BNP PARIBAS TPA 84 TR.1-2	09/07/1984	31/12/2050	EUR	1 210		147 620,00	2,10
<b>TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)</b>						<b>1 143 233,94</b>	<b>16,28</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>934 622,86</b>	<b>13,31</b>
FR0000572646 BNP PARIBAS TMO OCT85 TSDI	16/09/1985	31/12/2050	EUR	140 000		104 459,61	1,49
FR0010167247 CNP ASSUR.TV05-PERP.TR.A TSDI	23/02/2005	31/12/2050	EUR	80		79 788,80	1,14
FR0011896513 GROUPAMA TV14-PERPETUAL	28/05/2014	31/12/2050	EUR	3		317 009,79	4,52
FR0011947720 ACMN VIE 4,625%14-040624	04/06/2014	04/06/2024	EUR	1	4,625	102 071,97	1,45
XS0181369454 AXA TV03-PERP EMTN	20/11/2003	31/12/2050	EUR	60		48 037,57	0,68
XS0207764712 B.F.C.M. TV04-PERP. EMTN	15/12/2004	31/12/2050	EUR	50		39 119,73	0,56
XS0207825364 AXA TV04-PERP. SUB.EMTN S.19	20/12/2004	31/12/2050	EUR	49		45 067,31	0,64
XS1155697243 LA MONDIALE TV14-PERP SUBORD.	17/12/2014	31/12/2050	EUR	200		199 068,08	2,83
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>						<b>105 202,04</b>	<b>1,50</b>
XS0197703118 ROTHSCHILD TV04-PERP.EMTN	05/08/2004	31/12/2050	EUR	150		105 202,04	1,50
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>						<b>103 409,04</b>	<b>1,47</b>
XS1224953882 EUROFINS TV15-PERP.SUBORD.	29/04/2015	31/12/2050	EUR	100		103 409,04	1,47
<b>TOTAL Titres d'OPC</b>						<b>1 786 192,30</b>	<b>25,43</b>
<b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b>						<b>1 786 192,30</b>	<b>25,43</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>1 506 405,50</b>	<b>21,45</b>
FR0007004171 MCA GESTOBLIG FCP			EUR	3 400		600 406,00	8,54
FR0010231936 MCA GTD C FCP 3DEC			EUR	2 090		348 716,50	4,97
FR0011668011 MCA ENTREPREND.PME C FCP 3DEC			EUR	1 500		307 635,00	4,38
FR0013106705 MCA GLOBAL MARKETS C FCP 3DEC			EUR	750		101 647,50	1,45
FR0013259165 GROUPAMA AX.LEG.21 J FCP 3DEC			EUR	150		148 000,50	2,11
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>						<b>279 786,80</b>	<b>3,98</b>

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
LU1287023003 LYX.EURO GOV.BD 5-7Y DR UC.ACC			EUR	1 940		279 786,80	3,98
<b>TOTAL Contrats financiers</b>						<b>-2 100,00</b>	<b>-0,03</b>
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels</b>						<b>-2 100,00</b>	<b>-0,03</b>
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé</b>						<b>-2 100,00</b>	<b>-0,03</b>
<b>TOTAL AUTRES PAYS</b>						<b>-2 100,00</b>	<b>-0,03</b>
AS1XF3P00003 AS1/0123/PUT /23.			EUR	-20		-1 700,00	-0,02
EA1XF3P00003 EA1/0123/PUT /104.			EUR	-5		-400,00	-0,01

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

## **PROJET DE TEXTE DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, présentation faite du rapport du conseil d'administration et après lecture des rapports du commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice social clos le 30 décembre 2022, bilan, compte de résultat et annexe, tels qu'ils lui sont présentés.

Elle constate que le capital social qui était composé de 5 238,048 actions le 31/12/2021, soit un capital de 7 754 054,11€, comporte 5 203,217 actions le 30/12/2022, soit un capital de 7 022 895,97€.

En conséquence, l'assemblée donne quitus de leur gestion aux membres du conseil d'administration pour cet exercice.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale constate, qu'au 30/12/2022 que les sommes distribuables afférentes au résultat de l'exercice, composé du résultat net de 138 734,18€, du compte de régularisation des revenus de l'exercice de -642,63€ et du report à nouveau de l'exercice précédent de 869 511,79€ s'élève à 1 007 603,34€.

Conformément aux dispositions statutaires, il est proposé à l'assemblée générale d'affecter le résultat comme suit :

- Capitalisation pour un montant de 164 123,15€.
- Report pour un montant de 843 480,19€.

Elle prend acte qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

L'assemblée générale constate ensuite que le montant des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes de l'exercice s'élève à 45 633,90€ et sera affectée comme suit :

- Report pour un montant de 45 633,90€.

Enfin, l'assemblée générale prend acte que, conformément aux dispositions statutaires, il n'y pas eu de distributions des sommes afférentes au résultat de l'exercice et aux plus-values nettes.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale prend acte du rapport spécial établi par le commissaire aux comptes en exécution de l'article L.225-38 du code de commerce et en approuve les conclusions.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi.

# **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

## **SICAV GL2S PATRIMOINE**

Société d'Investissement à Capital Variable

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

6 avenue de Provence

75009 PARIS

Etablissement Dépositaire



# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

**Exercice clos le 31 décembre 2022**

Mesdames, Messieurs,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SICAV GL2S PATRIMOINE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 mars 2023

Le Commissaire aux comptes,

JPA



Pascal ROBERT